

HCEIfh

HAUT CONSEIL
à l'**EGALITE**
ENTRE LES
FEMMES ET
LES HOMMES

DOVALE

Document de valorisation
des actions locales
pour l'égalité
entre les femmes et les hommes

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes engagé aux côtés des collectivités pour faire avancer l'égalité !

Pour valoriser et développer l'action des collectivités territoriales sur cet enjeu politique qu'est la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) met à votre disposition le Document de Valorisation des Actions Locales en faveur de l'Égalité femmes-hommes – DOVALE. Cet outil a pour objectif de recenser et de mettre en valeur les actions mises en place par les collectivités territoriales en faveur de l'égalité des sexes. Impulsé par l'Observatoire de la parité, il est issu d'un travail collégial, mené entre avril 2010 et juillet 2011, avec les acteurs et actrices locales des politiques d'égalité. Chaque collectivité, quels que soient son échelon et sa taille, pourra utiliser le DOVALE comme outil d'évaluation interne, et s'interroger sur sa politique d'égalité, sur ses actions, sur leur visibilité ou sur les moyens consacrés.

La diffusion des ressources, des meilleures pratiques et outils de l'égalité femmes-hommes est l'une des missions confiées par le Président de la République au HCEfh lors de sa création en janvier dernier. Pour cela, nous entendons travailler auprès de vous, pour vous et avec vous.

Les collectivités territoriales sont aujourd'hui chaque jour plus nombreuses à s'engager sur le terrain de l'égalité femmes-hommes et à développer des actions ambitieuses dans ce domaine. Les politiques publiques d'égalité reposent, en effet, sur une architecture collective dont les deux principaux piliers sont l'État et les collectivités territoriales. L'État a reconnu, par les lois de décentralisation, le rôle moteur et souvent novateur des collectivités territoriales dans de nombreux domaines d'action publique. La présence parmi les membres du HCEfh d'élus locaux qui partagent leurs expériences de terrain et leurs expérimentations contribue à créer cette proximité, indispensable à un travail efficace d'évaluation.

Sur les questions de chômage, comme de formation, de la petite enfance, des violences de genre, de logement, d'accès à la culture ou aux sports ou encore de mobilité, les collectivités doivent pouvoir analyser les inégalités femmes-hommes, pour contribuer à leur résorption, et mener des politiques adaptées. Face aux résistances encore nombreuses, face aux inégalités territoriales en matière de droits des femmes et d'égalité, les collectivités territoriales ont un rôle crucial à jouer pour mettre en œuvre les politiques des droits des femmes et diffuser une culture de l'égalité. Qui mieux qu'elles, également, peut adopter des pratiques d'innovation sociale pour mieux prendre en compte les spécificités territoriales et ainsi mieux combattre partout les inégalités et les stéréotypes ?

L'égalité entre les femmes et les hommes, valeur essentielle de notre démocratie, est en marche partout en France. Comme vous, de nombreuses collectivités ont déjà investi ce champ, source d'émancipation et de progrès collectifs, pour rendre les territoires plus attractifs.

Nous vous invitons à vous emparer de ce questionnaire pour établir votre diagnostic et partager ces informations avec le HCEfh. Renvoyez-le nous complété afin de nous permettre de mettre en lumière les grandes tendances que l'on peut observer sur l'ensemble des territoires ainsi que les réalisations exemplaires qui pourraient inspirer d'autres collectivités.

Vous qui êtes élu-e-s, soyez fiers de votre volontarisme, de vos actions, et sachez mettre en valeur vos réalisations !

Danielle BOUSQUET

Présidente du Haut Conseil à l'égalité
entre les femmes et les hommes

Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh)

Instance consultative placée auprès du Premier ministre et créée par décret du Président de la République le 3 janvier 2013, le HCEfh évalue les politiques publiques, anime le débat public, et formule des propositions de réforme en matière d'égalité femmes-hommes. Pour plus d'informations, consultez notre site internet : www.haut-conseil-egalite.gouv.fr

Sommaire

Chapitre 1	
Engagement politique de votre collectivité	3
A – Votre collectivité	3
B – Vos élu-e-s	4
Chapitre 2	
Description des actions en faveur de l'égalité F-H	5
Chapitre 3	
Cadre de la politique d'égalité F-H	8
A - Cadre des actions	8
B – Acteurs et actrices de la politique d'égalité F-H	9
C - Outils et méthodes	10
D - Partenariats	11
€ - Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale	11
Chapitre 4	
Ressources affectées	12
A - Ressources humaines	12
B - Crédits consacrés	13
Chapitre 5	
Suivi et évaluation de la politique d'égalité F-H	14
A - Instruments et organismes de suivi et d'évaluation	14
B - Bilan et perspectives générales	15
Fiche-contact	16

Informations préliminaires :

Nom et prénom(s) de la personne qui renseigne le questionnaire :

.....

Fonction :

Fait le : (jj/mm/aa)

Chapitre 1 – Engagement politique de votre collectivité

A – Votre collectivité

1 – Type	Région / Département / Commune / Communauté urbaine / Communauté d'agglomération / Communauté de communes*
2 – Nom	
3 – Nombre d'habitant-e-s	
4 – Président-e de l'exécutif	
5 – Formations politiques composant la majorité	COM / DVD / DVG / ECO / EXD / EXG / FN / M-NC / PDG / RDG / REG / SOC / UMP / VEC* / Autres

* rayer les mentions inutiles

B – Vos élu-e-s

6 – Indiquez la répartition F-H parmi les élu-e-s			
	Total	Nombre de F	% de F
Élu-e-s			%
Membres de l'exécutif			%

7 – Existe-t-il un-e élu-e en charge de la question de l'égalité F-H et/ou des droits des femmes ?

Oui

Non

8 – Si oui, précisez les caractéristiques de cet-te élu-e :				
Sexe	Nom	Nuance politique	Mandat exécutif	Intitulé de sa délégation
<input type="checkbox"/> F			<input type="checkbox"/> Oui	
<input type="checkbox"/> M			<input type="checkbox"/> Non	

9 – Si d'autres élu-e-s, non spécifiquement en charge de cette politique, sont engagés dans des actions en faveur de l'égalité F-H sur le territoire, précisez les caractéristiques de ces élu-e-s :					
Sexe	Nuance politique	Mandat exécutif	Intitulé de sa délégation	Thème de l'action**	Modalités de l'intervention***
<input type="checkbox"/> F		<input type="checkbox"/> Oui			
<input type="checkbox"/> M		<input type="checkbox"/> Non			
<input type="checkbox"/> F		<input type="checkbox"/> Oui			
<input type="checkbox"/> M		<input type="checkbox"/> Non			
<input type="checkbox"/> F		<input type="checkbox"/> Oui			
<input type="checkbox"/> M		<input type="checkbox"/> Non			

** thèmes investis : A, B, C (question 11) *** Intervention publique / Pilotage / co-pilotage / Présence / Remplacement / Représentation...

10 – Les actions en faveur de l'égalité F-H ont-elles été mises en avant dans le programme de campagne d'un-e/des élu-e-s ?

Oui

Non

Chapitre 2 – Description des actions en faveur de l'égalité F-H

11 – Quels sont les thèmes investis par votre collectivité et quelle est la démarche adoptée pour chacun d'entre eux ?

Plusieurs réponses possibles

Thèmes investis	Démarche adoptée		Thèmes non investis
	Transversale*	Spécifique**	
A - Égalité femmes/hommes dans la vie professionnelle et économique			
Égalité professionnelle : promotion, aide à la création d'entreprise, etc. (hors collectivité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Politiques des ressources humaines en interne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accès à la formation professionnelle et à l'apprentissage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Insertion professionnelle et lutte contre la précarité des femmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Politiques des temps, articulation des temps de vie professionnelle et familiale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B - Égalité femmes/hommes dans la vie politique et sociale			
Parité dans les instances de décision (hors collectivité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parité dans les instances de décision au sein de votre collectivité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Politiques sociales (prestations et accompagnement social)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Politiques d'urbanisme, de la mobilité et des transports	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Politiques en faveur de l'environnement et du développement durable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Egal accès F-H aux pratiques sportives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Egal accès F-H aux pratiques culturelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C - Promotion des droits, prévention et lutte contre les violences sexistes			
Lutte contre les violences faites aux femmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Information auprès des jeunes et éducation à l'égalité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Éducation à la sexualité et santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lutte contre les stéréotypes et le sexisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation à l'égalité F-H à destination des élu-e-s locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation à l'égalité F-H à destination des travailleur-se-s sociaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (Précisez :)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tous les thèmes investis dans un plan global	<input type="checkbox"/>		

* Prise en compte de l'égalité F-H dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des actions

** actions à destination des femmes en tant qu'uniques ou principales bénéficiaires afin de réduire les inégalités F-H

12 – FOCUS : Égalité F-H dans les politiques sociales et de l'emploi

12.a – Si votre collectivité dispose d'un bureau ou service de l'emploi, avez-vous mis en place ou soutenez-vous des actions à destination des femmes, comme uniques ou principales bénéficiaires ?

Oui Non

Si oui, précisez :

12.b – Dans ce bureau ou service, avez-vous recours aux aides spécifiques pour soutenir l'insertion professionnelle des femmes ?

Oui Non

Pour faciliter l'accès au crédit bancaire des femmes de votre territoire créatrices ou repreneuses d'entreprise :**Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF) :**

Le FGIF garantit tous les prêts bancaires à moyen terme. Le prêt bancaire peut couvrir des besoins en fonds de roulement et/ou le programme d'investissement. Il est soumis à conditions.

12.c – Votre collectivité propose-t-elle ou soutient-elle des formations à destination des femmes, comme uniques ou principales bénéficiaires ?

Oui Non

Si oui, précisez :

12.d – Attribuez-vous des financements complémentaires aux aides accordées par l'État dans le cadre des contrats de mixité ?

Oui Non

Pour soutenir les entreprises de votre territoire :**Contrat mixité :**

Aides financières (formation, rémunération, aménagement de vestiaires ou ergonomiques) pour les entreprises de moins de 600 salariés pour accompagner les entreprises sur votre territoire qui recrutent des femmes sur les postes occupés majoritairement par des hommes dans l'entreprise.

12.e – Votre collectivité apporte-t-elle des réponses à l'articulation de la vie professionnelle et familiale ?

Oui Non

Si oui, précisez : création de places en crèche crèche familiale à horaires atypiques
 réservation de place en crèches d'entreprises Autres. :

Pour faciliter la reprise d'activité des parents isolés sur votre territoire :**Aide à la Garde d'Enfants pour Parents Isolés (A.G.E.P.I) :**

L'A.G.E.P.I peut être accordée aux femmes et aux hommes demandeurs d'emploi, parents isolés avec des enfants de moins de 10 ans qui reprennent une activité professionnelle, suivent une formation ou créent une entreprise.

13 – FOCUS : Sécurité et violences faites aux femmes

13.a – Si votre collectivité fait partie d'un Conseil Local de Sécurité Prévention de la Délinquance (CLSPD) ou qu'elle dispose d'un CLSPD, la question spécifique des violences faites aux femmes est-elle abordée ?

Oui Non

13.b – Êtes-vous signataire d'un protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes ?

Oui Non

13.c – Avez-vous des solutions sur votre territoire d'hébergement d'urgence ou de relogement pour les victimes de violences ?

Oui Non

13.d – Avez-vous identifié des personnes relais pouvant apporter toutes les réponses aux victimes de violences ?

Oui Non

13.e – Soutenez-vous des actions de lutte contre les violences faites aux femmes ?

Oui Non

Si oui, précisez :

14 – FOCUS : Égalité F-H dans l'éducation et la culture

14.a – Votre collectivité soutient-elle le prix de la vocation scientifique et technique des filles ?

Oui Non

Pour encourager les filles de votre collectivité qui poursuivent des études après le baccalauréat vers des filières scientifiques et techniques porteuses d'emploi.

Le prix de la vocation scientifique et technique des filles (PVST)

Le ministère en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes organise annuellement le PVST qui récompense 650 élèves de classe de terminale, chaque lauréate recevant une dotation de 1 000 €. Certaines entreprises apportent un concours financier complémentaires de 500 €.

Dans chaque région, département et collectivité d'Outre-Mer, un jury décerne les prix à des étudiantes qui font le choix de s'orienter vers des filières scientifiques et/ou technologiques de l'enseignement supérieur dans lesquelles elles sont peu nombreuses.

14.b – Votre collectivité met-elle en lumière les femmes remarquables dans ses espaces culturels ?

Oui Non

14.c – Votre collectivité est-elle attentive lors de la planification des événements culturels à une égale représentation des femmes et des hommes artistes ?

Oui Non

14.d – Profitez-vous des journées du patrimoine pour rendre hommage autant aux femmes qu'aux hommes qui ont marqué l'histoire de votre collectivité ?

Oui Non

Détails des actions

15 – Profitez-vous de la journée internationale des femmes, le 8 mars, pour mener des actions ?

Oui Non

Si oui, détaillez ces actions dans le tableau 19.

16 – Profitez-vous de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, pour mener des actions ?

Oui Non

Si oui, détaillez ces actions dans le tableau 19.

17 – Avez-vous mis en place des actions en faveur de l'égalité F-H en dehors des domaines de compétence stricts de votre collectivité ?

Oui Non

Si oui, précisez :

18 – Quelle a été la première décision de votre collectivité exprimant la volonté politique d'agir en faveur de l'égalité F-H ?

Précisez la date :

19 – Description des actions :

Répertoriez, dans le tableau ci-après, les actions menées en faveur de l'égalité F-H, qu'elles soient spécifiques ou transversales. Précisez le nom de la direction pilote (ou de coordination) et, le cas échéant, les directions associées pour chacune des actions.

Intitulé de l'action	Description brève	Action interne ou locale*	Direction pilote + Directions associées	Partenariats**	Date et/ou périodicité de mise en œuvre
		interne / locale			
		interne / locale			
		interne / locale			
		interne / locale			
		interne / locale			

* Rayer la mention inutile

** Association généraliste / Association spécialisée droits des femmes / Collectivité / Entreprise / Organisation intergouvernementale / O.N.G. internationale / Service déconcentré de l'État – DGCS-SDFE / Structure institutionnelle / Université...

Chapitre 3 – Cadre de la politique d'égalité F-H

A - Cadre des actions

20

 – Précisez à quel niveau est élaborée la politique d'égalité F-H :

Plusieurs réponses possibles

- Exécutif (maire, président-e, bureau, etc.)
- Législatif (conseil municipal, assemblée plénière, commission, etc.)
- Administratif
- Concertation générale

21

 – Précisez si l'élaboration de la politique d'égalité F-H s'est accompagnée d'une consultation :

Plusieurs réponses possibles

- Des élu-e-s
- Des organes de consultation internes (ex : Comité consultatif, CRJ, CESER)
- Des partenaires sociaux (ex : Comité Technique Paritaire)
- Des différents services de votre collectivité
- Des représentant-e-s du réseau déconcentré de la DGCS/SDFE
- Des associations engagées en faveur des droits des femmes et/ou de l'égalité F-H
- D'autres associations locales
- D'un prestataire extérieur
- D'expert-e-s/universitaires
- Des citoyen-ne-s
- Autres (Précisez :)
- Pas de consultation

22 – Précisez à quel niveau est adoptée la politique d'égalité F-H :

Plusieurs réponses possibles

- Décision politique (maire, président-e, bureau, etc.)
 Vote solennel (conseil municipal, assemblée plénière, commission, etc.)
 Décision administrative

23 – La politique d'égalité F-H est-elle intégrée à une autre politique publique ?

- Oui Non

24 – Si oui, précisez : Politique locale de lutte contre les discriminations Agenda 21 CEL CLSPD
 CUCS PDU Autres

25 – Avez-vous, dans le cadre des marchés publics passés par votre collectivité, des exigences quant à l'égalité F-H (mixité des équipes, thèmes investis, performance souhaitée, formation, etc.) ?

- Oui Non

B – Acteurs et actrices de la politique d'égalité F-H

26 – Existe-t-il un-e ou plusieurs agent-e-s en charge de la politique d'égalité F-H dans votre collectivité ?

- Oui Non

Si oui, précisez ses/leurs caractéristiques dans le tableau 48.

27 – Existe-il des référent-e-s de la politique d'égalité F-H dans d'autres services ou directions de votre collectivité ?

- Oui Non

28 – Si oui, précisez :

Nombre de référent-e-s égalité F-H	Sont-ils également référent-e-s d'une autre politique transversale au sein de votre collectivité ?
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Si oui, laquelle :

29 – D'autres services ou directions de votre collectivité, autres que le service spécifiquement en charge des questions d'égalité F-H, mettent-ils en place des actions dans ce domaine ?

- Oui Non

30 – Si oui, précisez :

Nom de la direction	Domaine de l'action

31 – Les autres services ou directions vous semblent-ils impliqués dans la prise en compte de cette thématique ?

- 1 (aucune implication) 2 3 4 5 (très forte implication)

C - Outils et méthodes

32 – Précisez si vous avez recours à des outils et méthodes pour élaborer et mettre en œuvre la politique d'égalité F-H :

Plusieurs réponses possibles

- Statistiques sexuées
- Étude des impacts différenciés des politiques pour les femmes et les hommes
- État des lieux réalisé par les différents services
- Diagnostic territorial réalisé par un opérateur extérieur (Précisez lequel :)
- Indicateurs de suivi et d'évaluation
- Évaluation du budget alloué à la politique d'égalité F-H (gender budgeting)
- Autres (Précisez :)

33 – Précisez si des formations internes en matière d'égalité F-H et de lutte contre les discriminations en raison du sexe ont été organisées par votre collectivité auprès des :

Agent-e-s :

Élu-e-s :

- Oui
- Non

- Oui
- Non

34 – Précisez, pour votre collectivité, pour ces formations internes

Année	Durée de la formation	Nombre d'inscrit -e-s	Qualité des inscrit-e-s	Nom du prestataire*	Sujet de la formation**
	h		agent-e-s/élu-e-s		
	h		agent-e-s/élu-e-s		
	h		agent-e-s/élu-e-s		

* Association généraliste / Association spécialisée droits des femmes / Entreprise / Service déconcentré de l'État – DGCS-SDFE / Université...
 ** thème investi (question 11)

35 – Votre collectivité porte-t-elle une attention particulière aux femmes comme aux hommes lors de ses occasions de communication ?

- Oui
- Non

36 – Si oui, précisez à quelle occasion :

Plusieurs réponses possibles

- Journées internationales (8 mars et 25 novembre)
- Événements organisés par la collectivité (colloque, rencontre culturelle, etc.)
- Présentation d'une action spécifique

37 – Précisez comment :

Plusieurs réponses possibles

- En adoptant une écriture épiciène (ex : « des femmes et des hommes », « des citoyen-ne-s », « la population », etc.)
- En féminisant les noms des fonctions lorsque des femmes sont à ces postes (ex. : la directrice générale des services, la conductrice de bus, la menuisière, etc.)
- En veillant à un équilibre dans les représentations des femmes et des hommes de la collectivité dans vos supports de communication
- En veillant à un équilibre lors du choix des intervenant-e-s pour les événements que vous organisez

38 – Précisez si votre collectivité a produit des outils de communication pour visibiliser les actions en faveur de l'égalité F-H en :

Interne

Oui

Non

Externe

Oui

Non

Si oui, précisez le type de support : Affiche bulletin CD-DVD événement flyer guide
 rapport site et/ou rubrique internet autres.

D - Partenariats

39 – Votre collectivité s'est-elle inspirée des réalisations d'autres collectivités ?

Oui

Non

40 – Si oui, précisez :	
Nom de la collectivité	Intitulé de la réalisation

41 – Votre collectivité participe-t-elle aux échanges sur les pratiques innovantes en matière d'égalité F-H dans les réseaux nationaux dont elle est membre (A.R.F., A.D.F., A.M.F., A.M.G.V.F., A.C.U.F., etc.) ?

Oui

Non

42 – Si votre collectivité a établi des partenariats avec des structures et/ou acteurs extérieurs dans le cadre de la politique d'égalité F-H, précisez			
Nom de la structure partenaire	Type de structure*	Action menée en commun	Nature du partenariat**

* Association généraliste / Association spécialisée droits des femmes / Autre collectivité / Entreprise / Organisation intergouvernementale / O.N.G. internationale / Service déconcentré de l'Etat – DGCS-SDFE / Structure institutionnelle / Universitaire

** Financier / Logistique / Politique / Scientifique / Technique

E - Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

43 – Connaissez-vous la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale élaborée par le Conseil des Communes et Régions d'Europe ?

Oui

Non

La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

La Charte, réalisée en 2006 dans le cadre d'un projet initié par le Conseil des Communes des Régions d'Europe avec ses associations nationales, dont l'AFCCRE, comporte 30 articles intéressant tous les domaines d'actions des collectivités territoriales en tant qu'employeur, donneur d'ordre, prestataire de services... Elle énonce les droits, cadre juridique et politique, et précise les principes et outils nécessaires à sa mise en œuvre concrète et progressive : <http://www.afccre.org/fr/dossiers-thematiques/egalit%C3%A9-femmes-hommes>

44 – Si vous êtes signataire de la Charte, précisez

Date de signature	Élu-e-s signataires		Consultation au sein de votre collectivité avant la signature de la Charte	Communication au sein de votre collectivité après la signature
	Nom	Délégation		
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

45 – Votre collectivité a-t-elle adopté un plan d'action suite à la signature de la Charte ?

Oui Non

46 – Votre collectivité est-elle en relation avec des collectivités françaises et/ou européennes signataires de la Charte ?

Oui Non

Si oui, précisez la/lesquelles :

47 – Votre collectivité participe-t-elle aux travaux de la Commission pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) ?

Oui Non

Chapitre 4 – Ressources affectées

A - Ressources humaines

Les données de ressources humaines de votre collectivité en tant qu'employeur sont à renseigner au 31 décembre de l'année précédente.

48 – Indiquez les caractéristiques des agents en charge de cette politique

Sexe	Nom	Formé-e à l'égalité F-H	Statut*	Intitulé du poste	Temps de travail**
<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			h/sem. ou %
<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			h/sem. ou %
<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			h/sem. ou %
<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			h/sem. ou %

* fonctionnaire / contractuel

** consacré à cette politique

49 – Indiquez la répartition F-H des postes suivants au sein de votre collectivité :

	Total	Nombre de F	% de F
Agent catégorie A+			%
Agent administratif catégorie A			%
Agent technique catégorie A			%
Agent administratif catégorie B			%
Agent technique catégorie B			%
Agent administratif catégorie C			%
Agent technique catégorie C			%

50 – Indiquez la répartition F-H des postes de direction au sein de votre collectivité :

	Total	Nombre de F	% de F
Directeur-trice de cabinet			%
Directeur-trice général-e			%
Directeur-trice général-e adjoint-e			%
Directeur-trice			%
Chef-fe de service			%

51 – Avez-vous mis en place une politique d'égal accès des femmes aux postes à responsabilités ?

Oui Non

52 – Nom du/des services administratifs/de la/des structures responsables de la mise en œuvre de la politique en faveur de l'égalité F-H au sein de votre collectivité :

.....

53 – Nom de la/des directions auxquelles ces service/structure sont rattachés :

.....

54 – Précisez si la politique d'égalité F-H relève d'un/d'une :

- Service/structure spécifique (en charge de l'égalité F-H uniquement)
 Service/structure non-spécifique (en charge d'autres politiques d'égalité et de la lutte contre les discriminations)

B - Crédits consacrés

55 – Quel est le montant alloué par votre collectivité à sa politique d'égalité F-H ? €

56 – Quel pourcentage cela représente-t-il sur le budget total de votre collectivité ?%

57 – Précisez le montant total :

- des Crédits Spécifiques (CS : ligne budgétaire spécifique égalité F-H)
- des Crédits Transversaux (CT : crédits consacrés par d'autres directions ou missions de votre collectivité)
- des Crédits consacrés à la politique d'égalité F-H (CS + CT)

	Prévisionnels de l'année précédente	Réalisés lors de l'année précédente*	Prévisionnels de l'année en cours
Crédits spécifiques			
Crédits transversaux			
CS + CT			

* Validés ou en cours de validation.

58 – Si vous disposez de données budgétaires par action, précisez le montant et l'origine des crédits consacrés par votre collectivité pour chaque action renseignée* :

Intitulé de l'action	Montant et origine des crédits alloués par votre collectivité		
	Montant des CS	Montant des CT	Origine**

* Reprenez les intitulés des actions (tableau 19) pour lesquelles vous disposez de données budgétaires.

** Locale, Nationale, Européenne (Précisez : FEADER, FEDER et FSE)

Chapitre 5 - Suivi et évaluation de la politique d'égalité F-H

A - Instruments et organismes de suivi et d'évaluation

59 – Votre collectivité a-t-elle mis en place un comité de pilotage et/ou un comité d'évaluation de la mise en œuvre de la politique d'égalité F-H ?

Oui

Non

60 – Si oui, précisez les caractéristiques de ce comité :

Nom	
Date de création	
Membres	
Missions	
Travaux	

61 – Votre collectivité a-t-elle mis en place un organisme de conseil et d'expertise (ex : Observatoire local) en matière d'égalité F-H ?

Oui

Non

62 – Si oui, précisez les caractéristiques de cet organisme :

Nom	
Date de création	
Membres	
Missions	
Travaux	

63 – Indiquez si d'autres dispositifs de suivi et d'évaluation sont mis en place :

.....

64 – Si c'est le cas, précisez la fréquence des évaluations :

Tous les 2 ans

Tous les ans

Plusieurs fois par an

Propre à chaque action

B - Bilan et perspectives générales

65 – Parmi ces freins lesquels constituent les deux principaux obstacles rencontrés par votre collectivité dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions en faveur de l'égalité F-H ?

Un manque d'implication de l'exécutif	<input type="checkbox"/> 1 ^{er}	<input type="checkbox"/> 2 ^e
Un faible engagement politique des élu-e-s	<input type="checkbox"/> 1 ^{er}	<input type="checkbox"/> 2 ^e
Un manque de sensibilisation aux questions d'inégalités femmes/hommes	<input type="checkbox"/> 1 ^{er}	<input type="checkbox"/> 2 ^e
Des moyens financiers insuffisants	<input type="checkbox"/> 1 ^{er}	<input type="checkbox"/> 2 ^e
Des moyens humains insuffisants	<input type="checkbox"/> 1 ^{er}	<input type="checkbox"/> 2 ^e

66 – Quels sont les deux principaux leviers de la politique d'égalité F-H au sein de votre collectivité ?

Un soutien fort de l'exécutif	<input type="checkbox"/> 1 ^{er}	<input type="checkbox"/> 2 ^e
Un portage politique des élu-e-s	<input type="checkbox"/> 1 ^{er}	<input type="checkbox"/> 2 ^e
Une sensibilisation réelle aux questions d'inégalités femmes/hommes	<input type="checkbox"/> 1 ^{er}	<input type="checkbox"/> 2 ^e
Des moyens financiers conséquents	<input type="checkbox"/> 1 ^{er}	<input type="checkbox"/> 2 ^e
Des moyens humains appropriés	<input type="checkbox"/> 1 ^{er}	<input type="checkbox"/> 2 ^e

67 – Si votre politique d'égalité F-H a été valorisée par un prix ou un label, précisez :

Nom du prix/label	Date d'attribution

Label Égalité professionnelle

Encouragé par l'État, soutenu par les partenaires sociaux, le "Label Égalité" peut être décerné à toute entreprise, association ou administration, quelle que soit sa taille ou son activité.

Le dossier de labellisation présenté par les organismes candidats est instruit par l'Afnor Certification qui apprécie la mise en œuvre par le candidat des actions en faveur de l'égalité professionnelle et soumet un rapport à la commission de labellisation.

68 – Au regard du bilan actuel, quelle réalisation menée par votre collectivité vous semble la plus exemplaire ?

.....

69 – Précisez si vous avez de nouveaux projets en cours :

.....

70 – Remarques ou commentaires à formuler sur ce document :

.....

71 – Souhaitez des informations complémentaires sur les thèmes qui ont été abordés dans ce questionnaire ?

Oui Non

72 – Si oui, précisez : *Plusieurs réponses possibles*

Sur les focus :

Égalité F-H dans les politiques sociales et de l'emploi

Sécurité et violences faites aux femmes

Égalité F-H dans l'éducation et la culture

Sur les outils et méthodes :

Outils statistiques Formations

Charte européenne dans la vie locale

Label Égalité

73 – Souhaitez-vous être accompagné-e pour l'élaboration et/ou la mise en œuvre de votre politique d'égalité F-H ?

Oui Non

Si oui, vous trouverez tous les contacts nationaux et par département en Annexe.

Fiche-contact

Indiquez les noms et coordonnées de la ou des personnes ressources au sein de votre collectivité sur les actions en faveur de l'égalité F-H :

Nom :

Téléphone :

Courriel :

Vous pouvez également joindre au questionnaire des documents relatifs à la politique d'égalité F-H mise en œuvre par votre collectivité (programme d'actions, document de communication...).

Liste de documents éventuellement transmis en annexe :

HCE|fh

35 rue Saint-Dominique – 75007 PARIS
Téléphone : 01 42 75 86 91 - Télécopie : 01 42 75 77 76
Courriel : haut-conseil-egalite@pm.gouv.fr
www.haut-conseil-egalite.gouv.fr